



**COMMISSION DEPARTEMENTALE DES
COMPETITIONS FEMININES à 8 et à 11
PROCES-VERBAL N.21
REUNION RESTREINTE DU 24 AVRIL 2025
Réalisée par voie électronique**

Président : Pierre LECORNU

Membres présents : Me : DELRIEUX Christine, HANOUE T Laetitia.

M. GRISEL Philippe

Information pour les clubs

Homologation des rencontres : article 147

L'homologation des rencontres est prononcée par la Commission chargée de la gestion de la compétition. L'homologation d'une rencontre est de droit **le trentième jour à minuit** qui suit son déroulement si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.

§§§§

DECISIONS

CHAMPIONNAT U14 FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

MATCH N° 53043594 CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 22 / AS DE LA FRESNAYE 21 du 15 février 2025

Prenant connaissance de la décision prise par le Commission Départemental des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 28 février 2025 PV publié le 03 mars 2025.

La commission, après en délibéré :

- Donne match perdu au CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 22 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'AS DE LA FRESNAYE sur le score de 3 buts à 0.

COUPE DU DFSM U 17 FEMININE

MATCH N°53199117 CMS OISSEL 21 / CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 21 du 08 mars 2025

Prenant connaissance de la décision prise par le Commission Départemental des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 24 mars 2025 PV publié le 037 avril 2025.

La commission, après en délibéré :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.
- Dit le CS SERVICE MUNICIPAUX LE HAVRE 21 qualifié pour le prochain tour de la compétition.

Match de rattrapage

CHAMPIONNAT FEMININ U 14 DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Rencontre du 25 janvier 2025 jouée le 26 mars 2025.

Match N° 29953521 FUSC BOIS GUILLAUME 21 / ENT PQFC/GCOB 21

RAS

JOURNEE DU 29 MARS 2025

CHAMPIONNAT FEMININ U 14 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match N° 53043586 US DES FALAISES 21 / US LILLEBONNAISE 21

Rencontre du 11 janvier 2025 jouée le 29 mars 2025.

RAS

Match N° 53043584 SC OCTEVILLE SUR MER 21 / AS DE LA FRESNAYE 21

Rencontre du 11 janvier 2025 jouée le 29 mars 2025.

RAS

Match N° 53043585 SC FRLEUSE 21 / CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 22

Rencontre du 11 janvier 2025 jouée le 29 mars 2025.

R A S

CHAMPIONNAT FEMININ U14 DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match N°29953504 S DE GRAND QUEVILLY 21 / GRAND COURONNE FC 21

Rencontre du 26 avril 2025 avancée le 29 mars 2025.

RAS

Match N° 29953491 FC ST JULIEN PETIT QUEVILLY 21 / STADE SOTTEVILLE CC 21

Rencontre du 15 février 2025 jouée le 29 mars 2025.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué, une amende de 10€ est infligée au club FC ST JULIEN FC

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

CHAMPIONNAT FEMININ U14 DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match N° 29953580 CAUX FC 21 / AS FAUVILLAISE 21

Rencontre du 25 janvier 2025 jouée le 29 mars 2025.

RAS

CHAMPIONNAT FEMININ U 17 DEPARTEMENTAL 1

MATCH N° 29953924 ESM GONFREVILLE 21 / FALAISES DU TALOU 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.0

Une amende de 10€ est infligée à l'ESM GONFREVILLE

MATCH N° 29953925 YVETOT AC 21 / MONT SAINT AIGNAN FC 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.0

Une amende de 10€ est infligée à YVETOT AC.

CHAMPIONNAT FEMININ U 17 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

MATCH N° 29953858 CMS OISSEL 21 / O. PAVILLY 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.0

Une amende de 10€ est infligée au CMS OISSEL.

MATCH N° 29953857 FC LE TRAIR DUCLAIR 21 / AL DEVILLE MAROMME 21

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

CHAMPIONNAT FEMININ U 17 DEPARTEMENTAL 2 POULE B

MATCH N° 29956889 E. MOTTEVILLE CROIX MARE 21 / ENT. RAC/MJC 21

Une amende de 5€ est infligée à l'ENT.RAC/MJC pour une licence manquante (arbitre assistant)

MATCH N° 29956888 SAINT AUBIN FC 21 / CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 21

Forfait non déclaré de CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 21

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu à CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 21 (0 point) sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le SAINT AUBIN FC 21 sur le score de 3 buts à 0
- Considérant qu'il s'agit du 3ème forfait de l'équipe de CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 21
- Place cette équipe **forfait général** dans le CHAMPIONNAT FEMININ U 17 DEPARTEMENTAL 2 POULE B
- Attendu que ce forfait intervient avant les deux dernières journées de la compétition auquel le club participe, tous les buts pour et contre et les points acquis lors des matchs contre ce club sont annulés.
- Place cette équipe à la dernière place de son championnat avec 0 point.
- Inflige une amende de 100€ (250€ - 150€ déjà perçus) à CAUDEBEC SAINT PIERRE FC (annexe financière du DFSM).

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 1

269027 SC OCTEVILLE SUE MER 1 / GRPT MOULIN ECALLES 1

Une amende 5 € est infligée au SC OCTEVILLE SUR MER pour une licence manquante (arbitre du centre)

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

MATCH N° 53273202 E. MOTTEVILLE CROIX MARE 1 AL DEVILLE MAROMME 1

Forfait non déclaré de l'AL DEVILLE MAROMME.

La Commission, après en avoir, délibéré :

- Donne match perdu (0 point) à l'AL DEVILLE MAROMME 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'E.MOTTEVILLE CROIX MARE 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 90€ à l'AL DEVILLE MAROMME.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

MATCH N° 53273204 TANCARVILLE AC 1 / USF FECAMP 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à TANCARVILLE AC.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 B

MATCH N° 53273232 FC SOMMERY 1 / CMS OISSEL 1

Forfait non déclaré du CMS OISSEL 1

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu (0 point) au CMS OISSEL 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le FC SOMMERY 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 90€ au CMS OISSEL.

MATCH N° 53273233 ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 1 / EU FC 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une mande de 15€ est infligée à l'ES PLATEAU FOUCARMONT REACAMP.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 3

Match N° 53269315 AS LE TREPORTAISE 1 / A. LE HOULME BONDEVILLE FC 1

Forfait déclaré de l'A. LE HOULME BONDEVILLE FC 1

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu (0 point) l'A. LE HOULME BONDEVILLE FC 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'AS LE TREPORTAISE 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 60€ à l'A. LE HOULME BONDEVILLE FC.

CHAMPIONNAT FEMININ INTER DISTRICT à 11

MATCH N° 29748275 HAVRE CAUCRIAUVILLE S 1 FC VAL DE REUIL 1

Forfait non déclaré de HAVRE CAUCRIAUVILLE S 1

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu (0point) à HAVRE CAUCRIAUVILLE S 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le FC VAL DE REUIL 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ à HAVRE CAUCRIAUVILLE S.

MATCH N°297XXXXX SAINT SEBASTIEN FOOT 1 / GCO BIHORELLAIS 1

Forfait non déclaré du FCO BIHOREL 1

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu (0point) au GCO BIHORELLAIS 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier SAINT SEBASTIEN FOOT 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ au GCO BIHORELLAIS.

MATCH N° 29748276 FC BARENTINOIS 1 / FC OFFRANVILLAIS 1

Match arrêté à la 70ème minute par M. l'arbitre.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en attente d'homologation.

CHAMPIONNAT FEMININ U 14 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match N° 53043598 SC FRILEUSE – SC OCTEVILLE/MER

RAS

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

CHAMPIONNAT FEMININ U 14 DEPARTEMENTAL 2 POULE B

53043618 AS LA FRESNAYE – CS SERV MUN LE HAVRE

RAS

53043617 ESM GONFREVILLE – SC OCTEVILLE SUR MER

RAS

CHAMPIONNAT FEMININ U 14 DEPARTEMENTAL 2 POULE D

2995382 FC BARENTINOIS – ENT RAC / GRIEU

RAS

Le Président
P. LECORNU



Le Secrétaire
P. GRISEL

